

CONSEILS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE LA TONDEUSE ELECTRIQUE A MOTEUR DANS LA POIGNEE

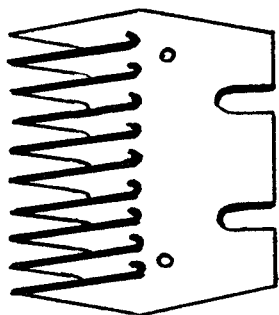
Pour se servir correctement d'une tondeuse, il faut bien la connaître, et l'on trouvera ci-dessous quelques indications pour éviter la détérioration ou l'usure prématurée de l'appareil :

– La durée de coupe des peignes est extrêmement variable : elle dépend de la qualité de l'affûtage, du soin apporté à l'entretien, de la correction du serrage, de la nature des toisons, de l'importance du suint et des impuretés. On peut, en moyenne, tondre de 20 à 30 bêtes sans avoir à réaffûter ; dans la pratique ce nombre peut varier d'une bête à plusieurs centaines : il est donc essentiel d'observer toutes les précautions requises.

– Le moteur ne peut être démonté que par un spécialiste d'appareils électriques. Seuls, les charbons doivent être changés par le tondeur (usure maximum : 41 mm). Les charbons s'usent d'autant plus rapidement que la tondeuse est en service depuis longtemps. Le collecteur en cuivre est creusé par les charbons et l'usure ne fait que s'accélérer. Il faut prendre pour règle de faire vérifier induit et collecteur toutes les 4 000 bêtes environ (3 000 à 5 000 selon l'utilisateur). L'induit doit être examiné avant chaque campagne et, si nécessaire, remplacé.

– Les têtes de certaines tondeuses sont dites : "à petit ou à grand rendement".

Peignes et contre-peignes.



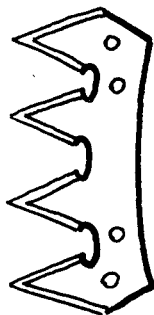
1

à petit rendement ;



2

à grand rendement.



Lorsqu'on achète une tondeuse, compter que, pour un troupeau de 100 à 150 bêtes, il faut se procurer également au moins 4 peignes et 8 contre-peignes.

D'autre part il est indispensable d'appliquer les recommandations suivantes pour obtenir un bon rendement de l'appareil :

Avant le travail : Disposer à portée de la main les accessoires indispensables à l'entretien de la tondeuse pendant sa marche (burette, tournevis, petite brosse dure, seau d'eau, etc) ;

- s’assurer une dernière fois, avant la mise en route, de la correspondance des voltages et de la bonne disposition de l’appareillage électrique. Veiller notamment à mettre en place la prise de terre pour éviter les décharges électriques, toujours à craindre, et susceptibles de faire lâcher la tondeuse. (Noter qu’un transformateur posé à terre fait office de prise de terre) ;
- s’assurer de la bonne ventilation du moteur (filtre à air propre) ;
- graisser les peignes : huiler à l’huile de vaseline de préférence ; graissage de la tête : huiler exclusivement quand la tondeuse est en marche, graissage des engrenages : graisser environ toutes les 50 heures (graisse spéciale) ;
- vérifier la mise en place des peignes et contrepeignes, et en assurer convenablement le serrage (le réglage définitif s’opère généralement en début de tonte, des rectifications pouvant intervenir par la suite).

La tondeuse doit toujours pendant les opérations de nettoyage et de lubrification être tenue la tête vers le bas.

– Peigne et contrepeigne doivent, à vide, travailler à frottement doux. Le vilebrequin de la tondeuse étant au point mort bas ou au point mort haut, le contrepeigne doit glisser sur le peigne, sous l’effet d’une simple pression du pouce.

Pour effectuer un serrage correct, il suffit de contrôler le moment précis où il est impossible de décoller le contrepeigne du peigne : le serrage est alors convenable. La mise au travail confirmera s’il en est bien ainsi.

Au cas où la coupe ne serait pas encore satisfaisante, il suffit de donner 1/10^e de tour seulement sur le chapeau de serrage. Ne pas oublier que, par un serrage exagéré, le moteur s’échauffe rapidement et les peignes et contrepeignes s’abîment. Par ailleurs ils s’usent plus à fonctionner à vide que dans un travail bien conduit.

Pendant le travail : Nettoyer les peignes chaque fois que le besoin s’en fait sentir. La propreté des dents de coupe double leur durée au travail ;

– plonger les peignes, moteur arrêté, de préférence dans de l’eau pure ou très légèrement savonneuse. Si nécessaire, les brosser énergiquement avec une brosse dure non métallique, battre l’eau plusieurs fois. Huiler ensuite copieusement après avoir fait bien égoutter la tête de la tondeuse, afin que l’eau ne pénètre pas dans le *corps de celle-ci* ;

– Huiler souvent les peignes et, de temps en temps, la tondeuse (environ une fois par heure) ;

– veiller à la propreté du filtre à air, particulièrement avec les laines poussiéreuses. Sans attendre que le moteur chauffe, démonter le filtre, l’agiter dans l’eau et le brosser ; le faire bien sécher.

– dans la tenue de la tondeuse, ne pas obstruer avec la main les orifices de ventilation ;

– ne jamais forcer la tondeuse en la poussant dans la laine, ne jamais la poser alors qu’elle est en marche ;

– ne jamais utiliser de pétrole ou de fuel pour nettoyer les peignes. Le film gras dont ils demeurent imprégnés ne peut que contribuer à provoquer un encrassement prématuré. Au contraire, l’eau facilite la non-adhérence des poussières suinteuses sur l’acier.

Après le travail : toujours débrancher le câble avant de démonter les peignes pour les nettoyer et les huiler.

Lorsque la tonte doit continuer le lendemain, certains tondeurs laissent les peignes "encrassés". Le suint froid se décolle très bien à l'aide d'un petit bâtonnet pointu en bois que l'on passe entre les dents.

Cette méthode évite, paraît-il, l'oxydation après un lavage à l'eau qui n'est pas toujours suivi de séchage et huilage indispensables.

Recommandation pour la période de stockage du matériel de tonte

- 1) Moteurs électriques : Les placer dans un local très sec.
- 2) Peignes, contrepeignes : Bien les nettoyer, et les placer dans un récipient étanche et robuste rempli d'huile de vidange.